

30 octobre 1966, St-Hyacinthe

20^e anniversaire de fondation des Sociétés St-Jean-Baptiste

Je pense qu'il est temps d'apporter des réponses bien nettes à certaines interrogations qui se posent au sein de la communauté québécoise au sujet de notre politique en matière d'éducation. Beaucoup de gens m'ont écrit depuis le 16 juin pour me faire part de leurs réactions et me demander des éclaircissements à ce sujet. Le programme que vous nous avez présenté, disent-ils, formulait au chapitre de l'éducation des critiques justifiées. Il posait des principes et faisait espérer des redressements avec lesquels nous étions d'accord. C'est pour tout cela que nous avons voté. Maintenant que vous êtes en mesure d'appliquer votre programme, allez-vous le mettre au rancart pour poursuivre et même accélérer la politique que vous dénonciez hier et qui était la source de tant d'inquiétudes.

Eh bien non. C'est notre programme que nous allons appliquer; et cela, je vous le dis en plein accord avec tous mes collègues, à commencer par ceux qui sont directement responsables de ce secteur vital. D'ailleurs, nous n'avons pas le choix. Car il n'y a pas d'équivoque possible sur le sens du mandat qui nous a été confié par la population. Et nous sommes trop respectueux de la démocratie pour résister à une volonté collective aussi clairement exprimée.

Entendons-nous bien cependant. En matière d'éducation comme en tout le reste, nous n'avons pas été élus pour arrêter le progrès, mais pour le remettre fermement sur ses deux rails, que j'appellerai l'ordre et le bon sens. C'est dans cet esprit que nous avons parlé d'accélération. La locomotive ayant déraillé, il fallait la sortir du borbier pour lui permettre de reprendre son élan.

Je sais que d'aucuns s'attendaient à des virages plus radicaux et plus spectaculaires; mais nous n'avons pas voulu répéter les erreurs que nous avons dénoncées en jetant indistinctement par terre le bon avec le mauvais pour tout recommencer à neuf. Ce n'est pas ainsi que l'on met de l'ordre à la place du désordre. Et nous ne sommes pas de ceux qui ne trouvent rien de valable dans l'apport de leurs devanciers. Le progrès, comme je l'ai dit souvent, ne consiste pas à détruire le passé, mais le parfaire.

Nous avons été assermentés le 16 juin, soit à peine deux mois et demi avant la rentrée scolaire. Nous ne pouvions pas risquer à ce moment-là de bloquer la machine sous prétexte de la réparer. Il y avait des urgences à rencontrer et une continuité à assurer.

C'est donc en cours de route qu'il nous fallait, avec toute la sérénité nécessaire pour ne pas nous exposer à commettre des injustices, apprécier la valeur des éléments en place et distinguer entre ce qui devait être conservé et ce qui devait être changé. Tout cela exige réflexion et temps. Il y aura sûrement beaucoup de changements à faire, mais nous serions mal avisés de vouloir les faire tous en même temps.

Certains exigeront d'ailleurs des projets de loi, dont plusieurs sont en préparation. Il y a d'autre part bien des choses qui devront être continuées, mais pas nécessairement au même rythme ni dans le même esprit qu'avant le 5 juin.

Je vous rappelle qu'au lendemain de son assermentation, mon collègue et ami Jean-Jacques Bertrand a fait, devant tout le personnel du ministère de l'Éducation, une déclaration très importante et très au point, qui ne pouvait prêter à confusion. J'espère, a-t-il dit, que vous avez lu notre programme; si vous ne l'avez pas lu, lisez-le; et si quelqu'un d'entre vous n'est pas d'accord avec ce programme et n'est pas disposé à collaborer à son implication, c'est à lui de me le dire. Jusqu'à maintenant, ni au niveau des sous-ministres, ni à aucun autre niveau, personne ne nous a fait savoir qu'il aurait quelque scrupule à se conformer à la volonté de l'électorat.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de problèmes; nous y verrons en temps et lieu. Fiais ce serait injuste et malsain de prendre pour acquis que des fonctionnaires, parce qu'ils auraient été nommés par un autre gouvernement, ne seraient pas disposés à coopérer loyalement avec les élus du peuple.

Donc, je vous demande de ne pas porter de jugements prématurés et de prendre patience, même si vous trouvez que les choses ne changent pas assez vite. Nous veillons au grain et nous verrons à faire respecter les orientations très nettes qui découlent du verdict du 5 juin.

L'éducation, disions-nous dans notre programme, doit correspondre à l'identité du peuple auquel l'on appartient; elle doit permettre à l'homme et à la nation de s'épanouir pleinement et librement. C'est dire qu'au Québec, le système d'éducation doit s'inspirer des valeurs propres de la civilisation québécoise ... Il doit s'inspirer d'une philosophie conforme à la nature profonde des Québécois. Or les valeurs propres de la civilisation québécoise, ce ne sont pas seulement celles qui touchent à la langue et à la culture; ce sont aussi les valeurs chrétiennes. Celles-ci ont contribué tout autant que celles-là à forger l'âme de notre peuple. Et un système d'éducation qui ne tiendrait compte que de l'aspect culturel, loin d'être ordonné à l'épanouissement complet de la civilisation québécoise, travaillerait en fait à l'altérer dans ce qu'elle a de plus profond et de plus essentiel.

Pour ma part, je le dis sans ambages et sans complexe d'aucune sorte devant cet Alma Mater à qui je dois le meilleur de moi-même, je ne me battrais plus avec autant de goût ni avec autant de ferveur pour la nation canadienne-française si elle était pour ainsi dire vidée de contenu spirituel.

Les droits de tous les groupes minoritaires seront pleinement respectés, car cela aussi fait partie de l'héritage que nous voulons conserver et enrichir; mais ce ne sera jamais au détriment des droits, des libertés et des aspirations clairement exprimées de l'immense majorité de la population québécoise.